



[24 retours d'expériences]

Mise en œuvre de démarches participatives

- Les bénéfices d'une démarche participative
- Quels types de projet ?
- Quel niveau d'implication ?
- À quelles étapes ?
- Quels acteurs impliquer ?
- Clés d'une participation réussie
- Pièges à éviter

Les bénéfices d'une démarche participative

- Des projets plus qualitatifs et mieux partagés
- Des citoyens impliqués et acteurs
- Des élus dans la collaboration et la proximité
- Des collectivités plus dynamiques et avec plus de lien social



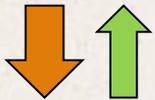
Quels types de projets ?

- **Planification** : PLUI, étude centres-bourgs...
- **Équipements publics** : Mairie, salle communale, pôle enfance, médical...
- **Aménagements** : Lotissement, ZAC, espaces publics...
- **Et aussi** : Espaces verts, embellissement, commerces, services, culture...



Quel niveau d'implication ?

1. **Information** : Réunion publique...
2. **Consultation** : Boîte à idées, enquêtes...
3. **Concertation** : Réunions de travail, ateliers participatifs, diagnostic partagés...
4. **Co-construction** : Comités de pilotage élus/citoyens, PCI...



À quelles étapes ?

1. **Dès la conception** : Diagnostic, objectifs, recherche de solutions, actions
2. **Lors de la mise en œuvre** : Chantiers participatifs
3. **Une fois réalisé** : Gestion, animation, entretien...



Quels acteurs impliquer ?



Clés de réussite

- Un processus clair et respecté
- Des élus ouverts et à l'écoute
- Une animation adaptée, bienveillante et rigoureuse
- Des méthodes dynamiques et des outils conviviaux



Pièges à éviter

Défaut d'information et de communication

Un entre-soi non représentatif des habitants

Placer des habitants en mode expert ou décisionnaire

Ne pas respecter ses engagements

Arrêter le processus en cours de route

Une phrase

« L'intelligence collective a été mise au service de la réussite du projet »

extrait de la vidéo sur la démarche PCI de Bouvron